

Fait à Rouen, le mercredi 23 mars 2022,



Madame la Rectrice,

Mesdames et Messieurs les Secrétaires Départementales et Départementaux de Normandie,

La FSU a pris connaissance de mails envoyés aux AESH à leur adresse personnelle par des coordinateur·trice·s de PIAL. Or, ces mails montrent d'importantes dérives.

On suggère par ces communications qu'il est normal de ne pas avoir de pause de la journée pour celles et ceux qui ont un contrat le midi. On ne fait preuve d'aucune bienveillance ou d'adaptation pour des collègues AESH qui sont contraint·e·s de multiplier les emplois du fait de leur faible rémunération.

Pire, le ton employé est particulièrement méprisant. Quand on connaît le niveau de rémunération des AESH, leurs conditions d'exercice et les batailles qu'elles et ils doivent mener pour faire respecter leurs droits, il est affligeant que ces agent·e·s soient aussi maltraité·e·s par l'institution.

Nous profitons de ce courrier pour indiquer que, à ce jour, dans de nombreux PIAL, le temps de trajet entre les différents établissements d'exercice n'est pas pris en compte.

Nous attendons donc qu'un rappel soit fait aux coordinateur·trice·s sur ces points. Il paraît essentiel et urgent que ces éléments soient évoqués en CCP vendredi.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos respectueuses salutations.

Pierre Hébert et Morane Le Deunf,
Co-secrétaires départementaux de la FSU 76.

Cécile Chandavoine et Mathilde Marnière
Co-secrétaires départementales de la FSU 27.

Jérôme Dutron et Martine Quesnel,
Co-secrétaires départementaux de la FSU 50.

Jérôme Adell,
Secrétaire départemental de la FSU 14.